



Rapport d'activité

2023

**accueil . information . orientation
réduction des risques
Yverdon**

Comité de l'AFPT en 2023

Président : Monsieur Gildo Dall'Aglio, ancien directeur du Centre social régional d'Yverdon-les-Bains

Trésorière : Madame Janique Tissot, Method

Membres du comité :

- . Madame Nathalie Gigandet, Municipale à Grandson / Représentante du CoDir ARAS JUNOVA
- . Madame Elisabeth Lacroix, Directrice des soins eHnv, Yverdon
- . Dre Laurianne Mer, médecin généraliste, Les Toises
- . Monsieur Régis Petitjean, Pharmacien responsable à la pharmacie de Montagny, Montagny-sur-Yverdon

Collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue

- Pierre-Yves Bassin, directeur et éducateur social (100%) – fin 31.10.2023
- Claude Angeloz, maître socio-professionnel cuisine (90%)
- Alexandra Rossire, assistante sociale (80% et 60% dès 01.09.2023)
- Raoul Kolly, infirmier (60%) – fin 31.01.2023
- Chloé Ladarré, infirmière (80%) – fin 30.04.2023
- Margot Liardon, éducatrice sociale (80%) – fin 28.02.2023
- Marie-Josée Cherix, infirmière (80%) dès le 22.05.2023
- Pascal Affolter, infirmier (50%) 01.07 au 31.08 et (80%) dès 01.09.2023
- Jaya Henchoz, éducatrice sociale (80%) dès le 01.10.2023
- Sylvie Hofstetter, secrétaire-comptable (30%)

- Charlotte Fossati, remplacement assistante sociale (80%) du 01.02 au 31.08.2023
- Alain Mégroz, remplacement éducateur (100%) du 01.06 au 31.12.2023
- Mark Angier, remplacement éducateur (70%) du 15.05 au 15.07 et (40%) du 01 au 31.08.2023
- Véronique Huguenin, éducatrice sociale (80%) du 01.04 au 30.04.2023

Praticienne formatrice

- Lydia Sierra, à l'heure, suivi des stagiaires

Stagiaire

- Kevin Kisiasia, étudiant en soins infirmiers (100%) 19.09 au 27.10.2023
- Rami Matene, étudiant en soins infirmiers (100%) 13.11 au 22.12.2023

Civiliste

- Pascal Affolter, civiliste (100%) 02.01 au 29.06.2023

Supervision d'équipe

- Yves Miglietti, Conseiller dans le domaine psychosocial, Genève

Acupuncture (Méthode NADA)

- Laurianne Mer, médecin généraliste

Billet du président

L'année 2023 a été marquée par le départ du Directeur de l'association AFPT, Pierre-Yves Bassin, après 20 années au service du centre d'accueil Zone Bleue. Au cours de cette longue période M. Bassin s'est fortement impliqué dans la politique cantonale et régionale de réduction des risques. Il a su développer un important travail de réseau avec les autres institutions partenaires du domaine des addictions. C'est ainsi qu'il a contribué à la création de l'unité de traitement des addictions (UTAD) à Yverdon-les-Bains, en collaboration avec le secteur psychiatrique.

M. Bassin et son équipe ont aussi organisé une permanence hebdomadaire à Sainte-Croix pour répondre aux besoins de la population marginale. C'est ainsi qu'un binôme d'éducateurs est chaque semaine à disposition des consommateurs de drogues pour répondre à diverses questions pratiques et intervenir dans les appartements.

La prise en charge des personnes présentant des difficultés liées aux addictions évolue constamment. La nature et la qualité des produits vendus sur le marché illégal change fréquemment et complexifie la tâche de l'équipe socio-éducative de Zone Bleue. Après Genève et Lausanne, le crack, qui provoque une addiction rapide, est désormais présent dans toutes les régions du Canton.

La fréquentation de la cour attenante au Centre a toujours été un sujet de préoccupation pour notre équipe et pour le voisinage. Une solution d'aménagement visant à délimiter et privatiser un espace extérieur est en cours d'expérimentation. A l'avenir, nous souhaitons que la cohabitation de nos usagers avec les voisins puisse se dérouler dans un climat de respect mutuel.

Je tiens à remercier les collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue pour leur engagement et leur flexibilité au service des usagers. Mes remerciements vont également à mes collègues du comité qui soutiennent les activités de notre Centre, ainsi qu'aux autorités communales régionales et cantonales qui nous attribuent les subventions nécessaires à l'exploitation de Zone Bleue.

Dès le mois de février 2024 Vanessa Oguey, nouvelle Directrice, a pris ses fonctions. Nul doute qu'elle aura de nouveaux et nombreux défis à résoudre dans ce domaine si particulier. Nous lui souhaitons d'ores et déjà pleine réussite dans sa mission.

Yverdon-les-Bains, mai 2024

Au nom du comité de l'AFPT
Gildo Dall'Aglio, Président

Quelques mots de l'ancien directeur

La réduction des risques repose sur un partenariat. En arrivant à la direction de Zone Bleue en 2003, je me suis inscrit dans la continuité de ce qui avait été construit par mes prédécesseurs Nathalie Christinet et Vincent Mischler. Dans la continuité également de ce qu'ont créé les pionniers dans les années 1990, sur le terrain et en politique. Tout au long des 21 ans que j'ai eu le plaisir de diriger cette institution, nous n'avons cessé de maintenir le dialogue avec la société civile, avec les autorités politiques, avec les partenaires du réseau socio-sanitaires, avec la police, avec les bénéficiaires des prestations bien évidemment et avec leurs familles. Nous avons construit des ponts, nous avons défriché les chemins d'accès aux prestations et développé des prestations lorsqu'elles faisaient défaut.

Au cours de ce quart de siècle, nous avons pu expérimenter la collaboration, le dialogue, la co-construction, avec pour carburant la conviction que les personnes en situation d'addiction sont des partenaires capables de se mobiliser et de s'impliquer dans la construction d'un projet social d'envergure. Les comportements que nous définissons comme déviants ou marginaux sont autant de messages d'un mal-être, d'une souffrance et d'un besoin d'exister. Besoin de reconnaissance, parfois maladroitement exprimé il faut bien l'admettre.

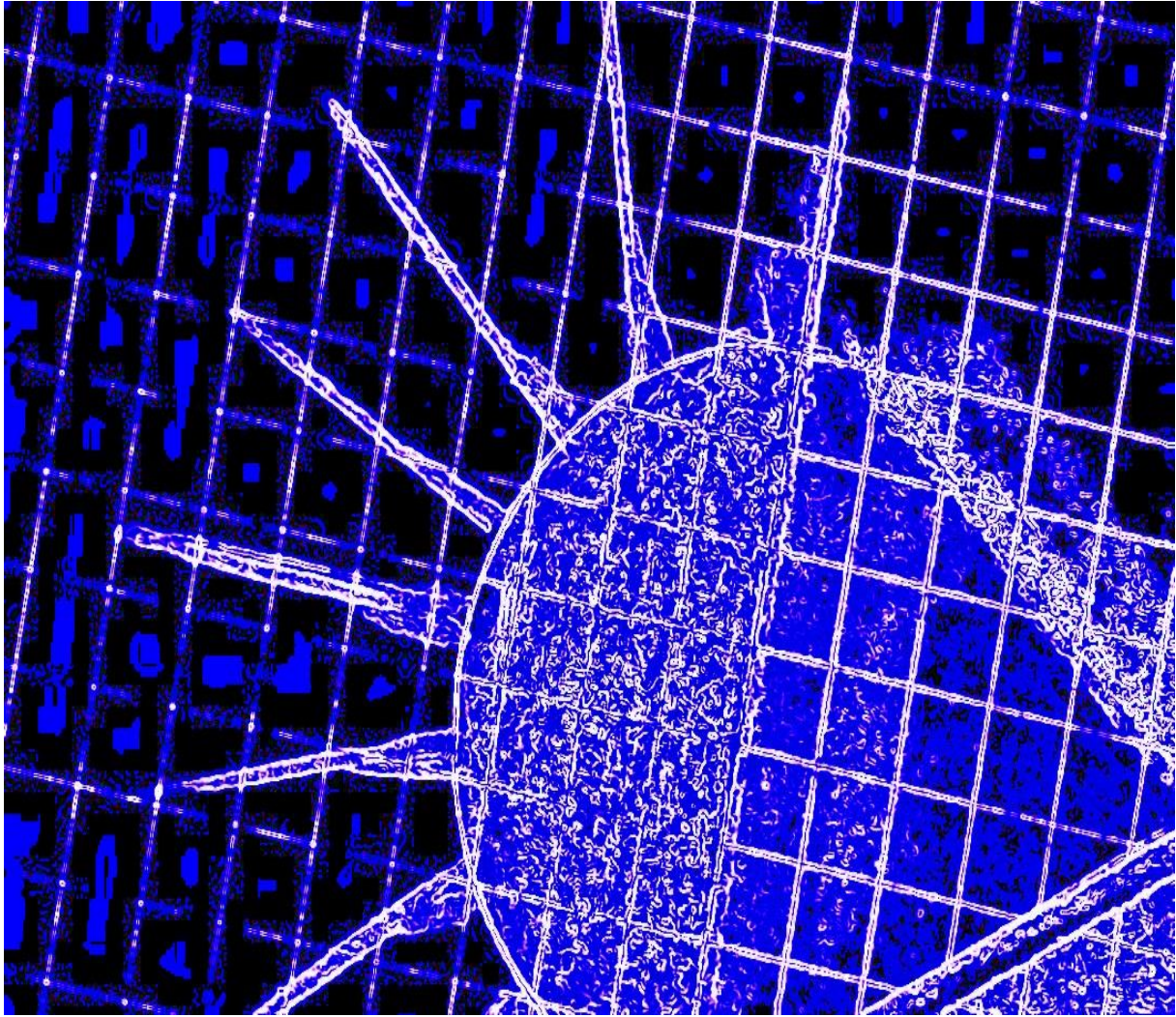
Aussi je m'indigne lorsque des murs sont construits là où nous construisons des ponts. Je m'indigne lorsque la parole est muselée là où nous prôtons le dialogue et la rencontre. Depuis quand les murs sont-ils des réponses aux problèmes sociaux ?

En quittant Zone Bleue à l'automne 2023, j'ai plus que jamais la conviction que les solutions se construisent ensemble, qu'elles se trouvent dans le dialogue social et dans le soin. Elles se construisent également dans la rencontre et le « aller vers ».

Dans cette optique, je me réjouis de l'engagement de Vanessa Oguey à ma succession. C'est avec une totale confiance que je lui passe le flambeau pour poursuivre la mission et la construction de ce projet social. Je sais combien les valeurs défendues par Zone Bleue sont siennes et combien son engagement en faveur des personnes en situations de précarité et d'exclusion est grand. Pour ce faire, elle pourra s'appuyer sur des professionnelles et professionnels qui m'ont toujours émerveillé par leur humanité et leur capacité à réveiller les flammes en chacun de nous. Le projet ne serait pas viable sans l'engagement des bénéficiaires de Zone Bleue. Demain comme hier, je sais que vous saurez vous mobiliser pour construire l'avenir, pour poursuivre le dialogue, pour construire des ponts par-dessus les murs.

Bien à vous toutes et tous,

Pierre-Yves Bassin
Directeur jusqu'au 31 octobre 2023



Création d'un bénéficiaire de Zone Bleue pour le rapport d'activité 2023

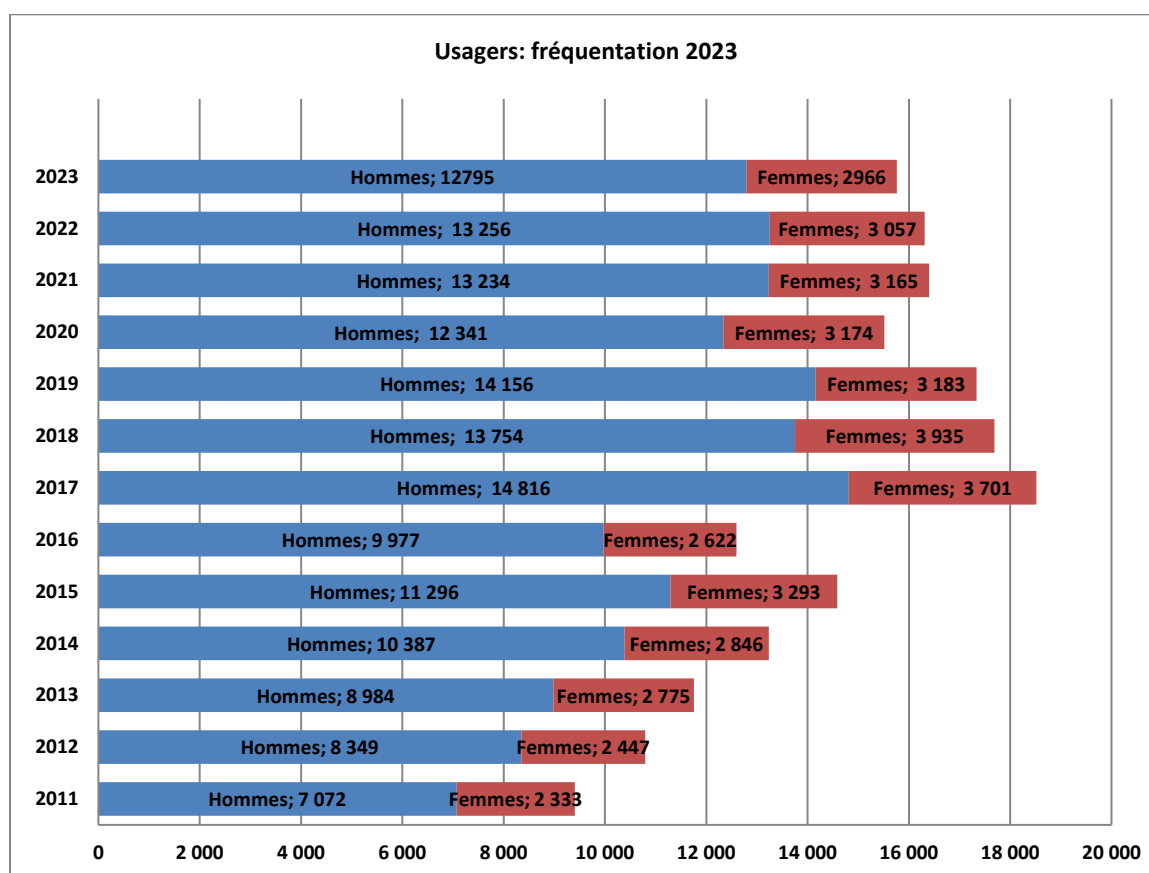
Les activités de Zone Bleue pour l'année 2023

Clientèle et fréquentation

16'299 contacts, dont 15'761 contacts avec des usagers
63 usagers par jour (65 personnes au total)

81.18% sont des hommes, 18.82% sont des femmes

94 nouveaux bénéficiaires (hommes 81%, femmes 19%)

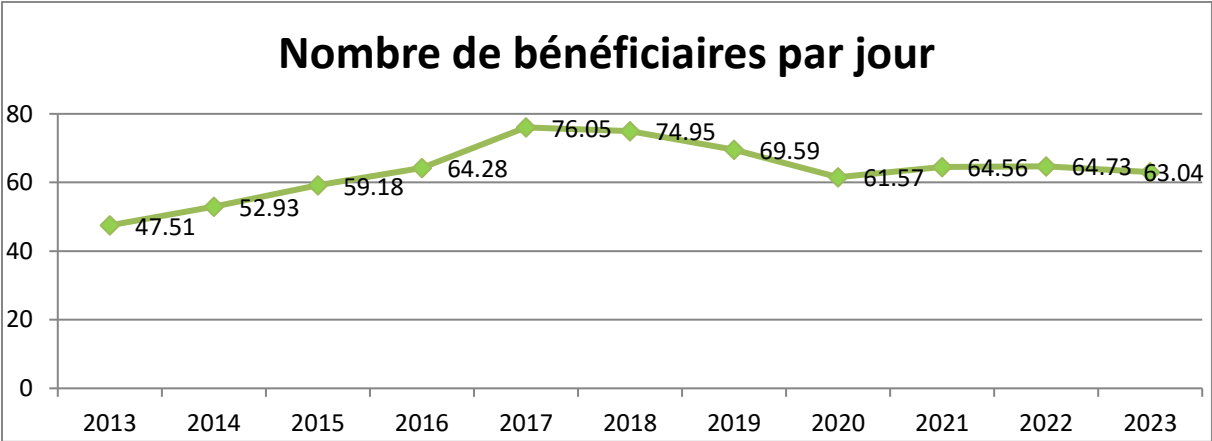
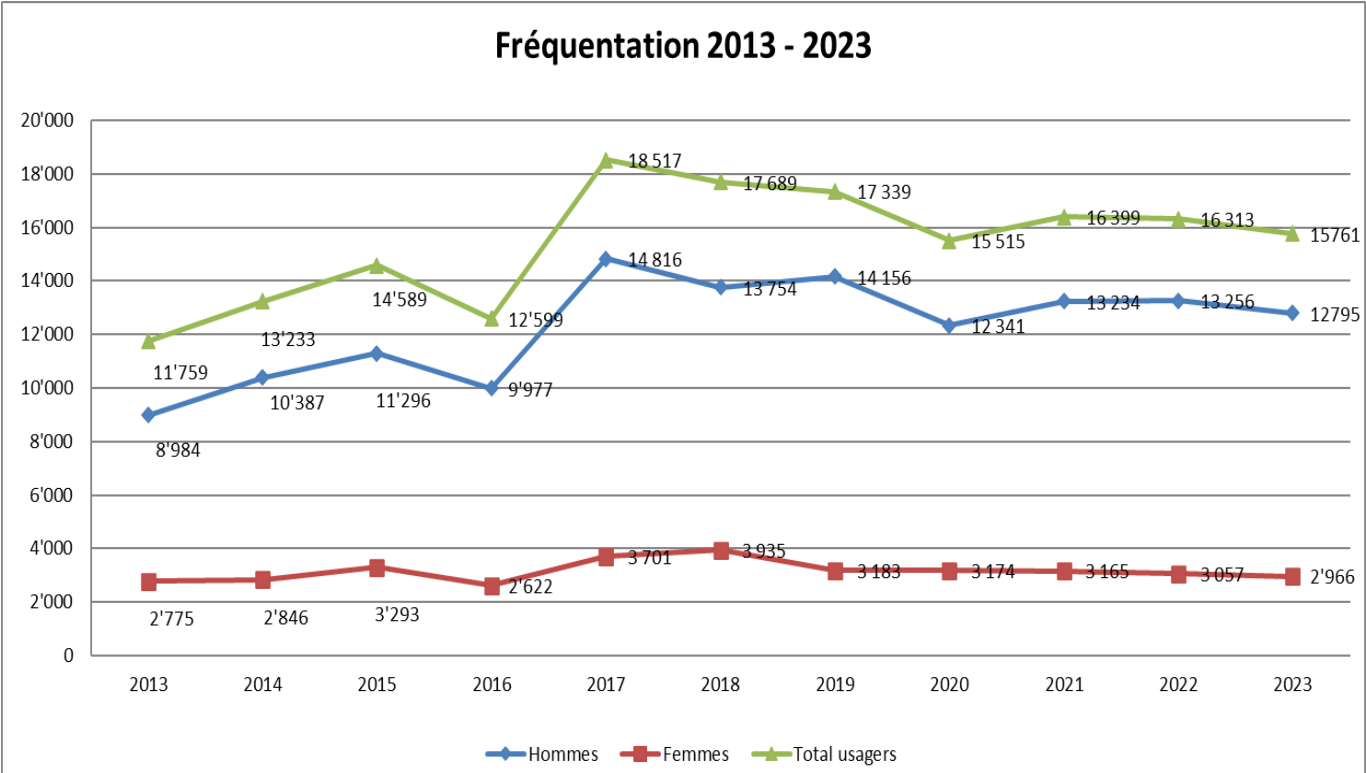


Selon l'enquête PAPU 2023, sur la base de 26 questionnaires validés :

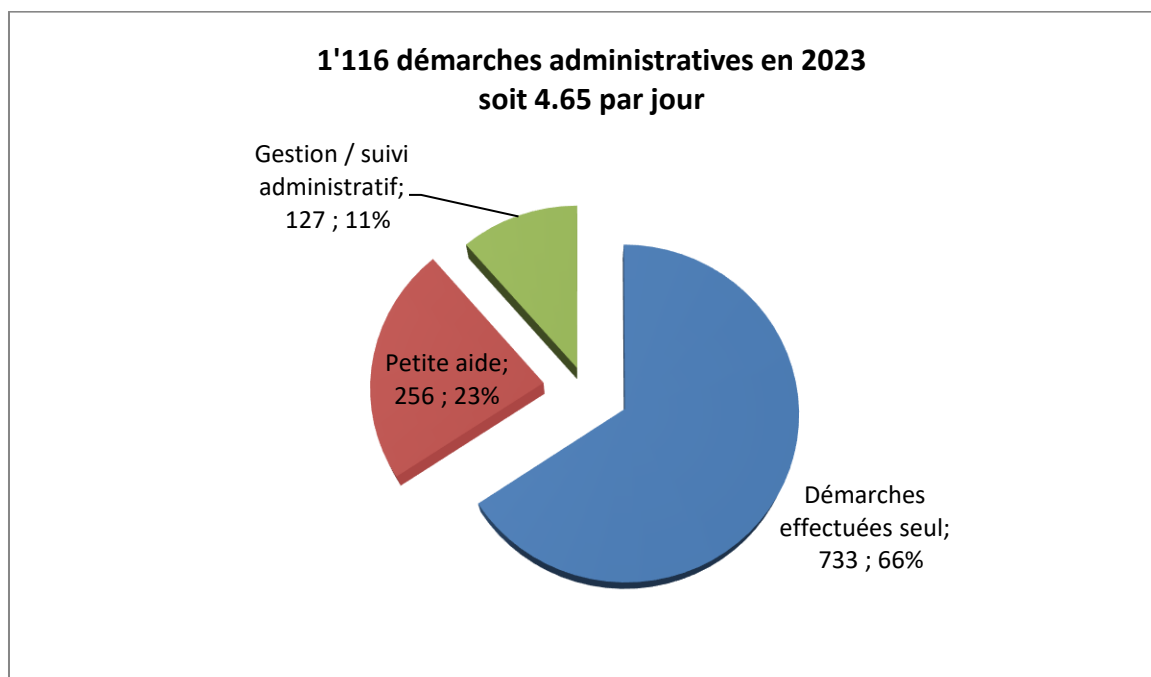
Age moyen : 46.7 ans	Min – max : 28 - 58
Suisse : 77%	
Domicile fixe privé : 80.8%	
Sans domicile fixe : 19.2%	

La moyenne d'âge continue d'augmenter.

La précarité du logement reste identique à 2022.



Prestations



Bénéficiaires du Revenu d'Insertion (selon PAPU 2023)

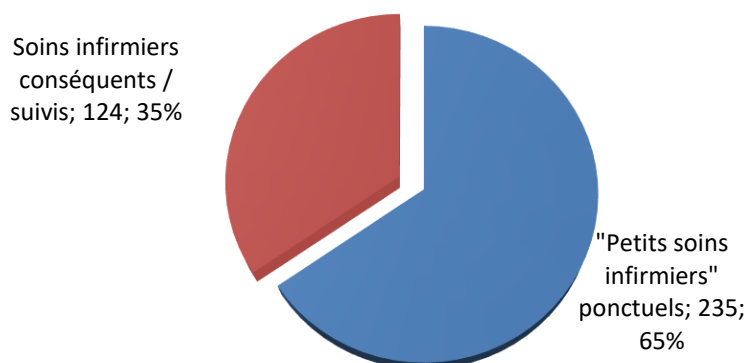
68%

Bénéficiaires de prestations de l'Assurance Invalidité

34.6%

Rétrospective sur l'infirmierie et les prestations de soins à Zone Bleue

359 Soins infirmiers et infos spécifiques RDR à Zone Bleue en 2023



En 2023, Zone Bleue a continué à offrir un accompagnement et une prise en charge infirmière pour les bénéficiaires du centre. Les demandes peuvent être aussi variées que les personnes qui sollicitent l'équipe infirmière. Cette dernière s'efforce d'y répondre au mieux en réalisant des évaluations, soins de bases, mais aussi en orientant et en accompagnant les situations les plus complexes, sans oublier un élément-clé de notre mission la Réduction des Risques (RdR).

Nous avons pu observer une augmentation des questions et des demandes autour de la cocaïne basée, (crack/free-base) ce qui nous a amené à repenser et finalement à recommencer à distribuer les kits bases. L'observation qui nous a également été faite par nos bénéficiaires est que ce produit est devenu beaucoup plus présent et touche toujours davantage de personnes. Cela représente aussi un nouveau défi pour nous, cette problématique requestionne nos pratiques de RdR et le matériel nécessaire à celle-ci, ainsi que la logistique derrière laquelle à l'heure actuelle repose financièrement sur nous. Nous espérons qu'il y aura prochainement une prise de conscience autour de cette thématique et des enjeux qu'elle représente, autant pour les structures d'accueil bas seuil et RdR qu'au niveau de la santé publique.

Au même titre que les situations sociales des personnes touchées par la toxico-dépendance qui se complexifient, la santé aussi bien physique que mentale reste un enjeu important dans l'accompagnement des personnes. Les points-clés résident dans des prestations accessibles, rapides et répondant au besoin de l'ici et maintenant, tout en visant à pérenniser l'accompagnement médical de l'individu et à l'aider à développer son réseau médical. A titre d'exemple, il est difficile d'obtenir un premier rendez-vous dans des délais rapides, surtout pour les suivis psychiatriques. Nous nous efforçons entre-temps d'accompagner au mieux les personnes en renforçant le lien et en offrant un espace d'écoute et de suivi pour elles.

En ce qui concerne le réseau médical, l'équipe infirmière de Zone Bleue a pu développer en 2023 davantage de liens et de collaborations avec les différents partenaires actifs dans la santé. Notamment avec l'Unité de Traitement des Addictions (UTAd) pour la collaboration autour des situations d'addiction. Cette dernière vient également compléter la collaboration en y effectuant des permanences au sein de nos locaux depuis 2023.

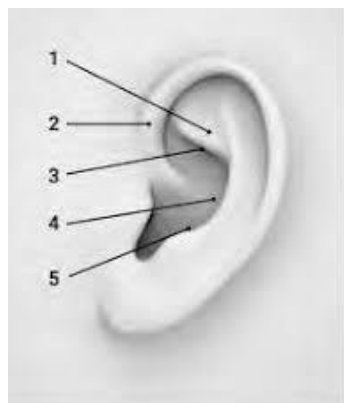
Que ce soit au niveau local à Yverdon-les-Bains avec la rencontre entre autres de Médecins du Monde qui offre des permanences de santé dans l'hébergement d'urgence de la Lucarne, ou niveau régional avec la participation au sein du Réseau Santé Nord Broye qui regroupe différents acteurs de la santé et de l'addiction, nous avons essayé d'unir nos forces pour optimiser les offres faites aux bénéficiaires. Forts de ces rencontres, les constats restent souvent les mêmes, c'est-à-dire la nécessité de développer et de renforcer les prestations pour les personnes qui sont confrontées à des problèmes de santé toujours plus nombreux et complexes. Les points d'accès notamment pour les personnes plus marginales, précaires ou en situations irrégulières sont souvent difficiles à trouver ou sont souvent synonymes de vécus (passé/présent) angoissants. Navigant entre stigmates et craintes ou par simple manque de moyens, certaines personnes repoussent de plus en plus le moment de consulter au détriment de leur santé.

Nous souhaitons continuer d'offrir une porte d'accès, un lieu d'écoute et de conseil pour les personnes qui fréquentent Zone Bleue et qui se retrouvent confrontées à des problèmes de santé passagers ou chroniques. En même temps, nous prévoyons de continuer à participer à la réflexion et au développement des prestations d'accueil et de prise en charge médico-sociales dans le nord Vaudois ainsi que dans la Broye, ceci afin que toute personne puisse bénéficier d'un accès à des soins de qualité.

Pour le secteur infirmier
Marie-Josée Cherix et Pascal Affolter

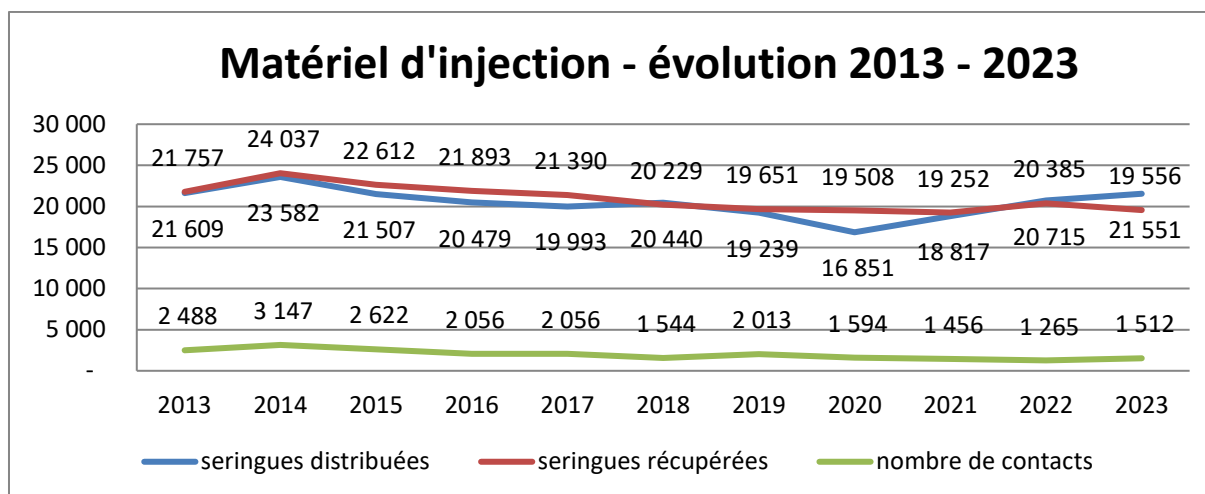
Prestation d'acupuncture auriculaire

En 1972, le Dr. Wen constate que l'acupuncture pouvait atténuer les symptômes de manque. Le NADA (National Acupuncture Detoxification Association) est une prestation offerte par la Doctoresse Mer, médecin généraliste et addictologue de manière hebdomadaire et appréciée des bénéficiaires. Cette méthode agit sur 5 points auriculaires pour le traitement des dépendances. Nous sommes reconnaissants pour cette offre et remercions infiniment la Dre Mer.

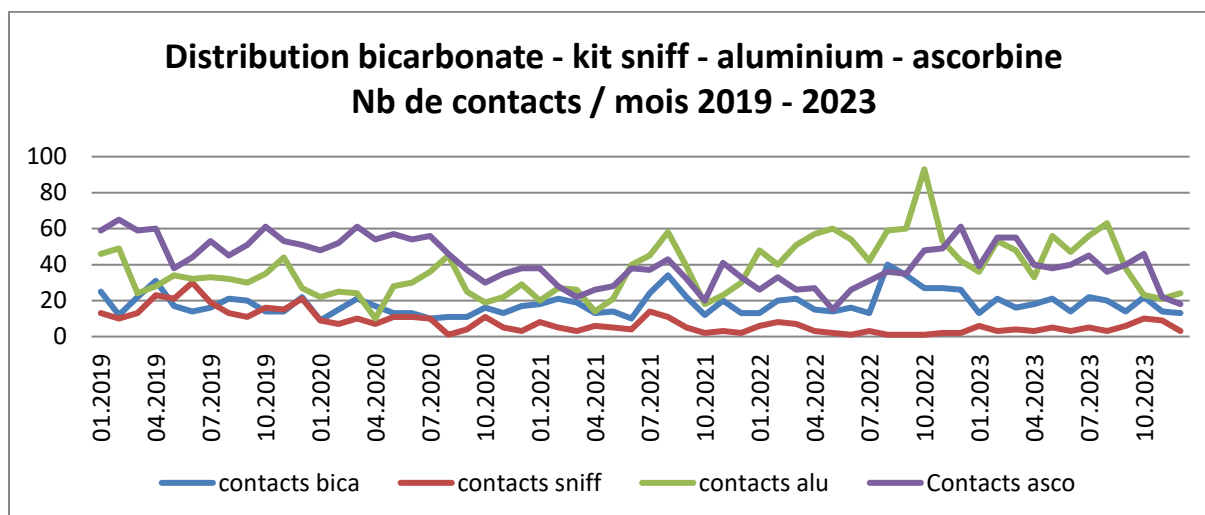


1. « **Le Shen Men** » : agit sur les émotions et le retour au calme. Il améliore le sommeil, diminue les cauchemars et les rêves.
2. « **Le sympathique** » : agit sur le stress et la sphère digestive. Détend le corps et diminue la douleur.
3. « **Le Rein** » : soutient la volonté et la détermination et aide à la désintoxication.
4. « **Le Foie** » : calme les impulsions et apaise la colère.
5. « **Le Poumon** » : soulage la tristesse et aide à la désintoxication.

Réduction des risques et échange de matériel stérile



91 « Boîtes Flash » (182 seringues) distribuées aux Hôpitaux de la région pour du dépannage (*ces seringues ne sont pas comptabilisées dans le graphique*)
 eHnv, Service des urgences d'Yverdon-les-Bains 60 boîtes (120 seringues)
 HIB, Service des urgences de Payerne et Estavayer 31 boîtes (62 seringues)



Hygiène et soins corporels

452 personnes ont eu recours à des prestations en lien avec l'hygiène personnelle : lessives/douches/soins corporels

¹https://www.hopitalduvalais.ch/fileadmin/files/professionnels/formations/colloques/medecine_interne/23_06_01_JM_Auriculotherapie_Medecine_integrative_Dr_F_Sellam.pdf, avril 2023

Prestation repas, cuisine et atelier

Cuisinier-MSP depuis plus de 5 ans à Zone Bleue, je désire verbaliser la reconnaissance que j'éprouve à travailler pour et auprès des bénéficiaires, et je les remercie pour la confiance qu'ils me font. Géographiquement parlant, la cuisine de Zone Bleue se trouve au milieu de l'espace d'accueil du centre et est complètement ouverte sur ce dernier. Ainsi, une fois encore durant cette année 2023, j'ai pu constater que la cuisine est un environnement qui permet l'échange et la création de liens profonds.

Confidences sur les histoires de vie, échanges d'expériences personnelles et /ou professionnelles, souvenirs d'antan, conversations autour des saveurs, visites du monde au travers des recettes, mais aussi problématiques de santé, régimes alimentaires, sont autant de contenus abordés au quotidien. Lieu où la prévention et la réduction de risque sont largement abordés, la cuisine est aussi un biotope permettant d'expérimenter, de se tester, de faire un bilan de compétences, de permettre au bénéficiaire de voir où il se situe par rapport aux exigences du monde du travail (ponctualité, rythme, organisation, capacité à travailler sous des ordres, etc...). Au-delà des discussions quotidiennes, **37 bénéficiaires différents sont venus en cuisine en 2023 pour participer à l'élaboration des 30 à 50 repas effectués quotidiennement à Zone Bleue.** Cette aide souvent spontanée, ces coups de mains donnés pour peler des légumes ou pour faire les commissions démontrent que les bénéficiaires ne sont pas que des consommateurs de prestations, mais que beaucoup d'entre eux tiennent à s'investir dans la vie du centre.

Et puis, il y a le repas, un temps de pause pris à l'abri de la rue. Une interface entre l'individu et la communauté, un face à face avec ses pairs et l'équipe éducative où le collectif est prépondérant dans la vie du centre, un intervalle important qui rythme la journée.

Un autre moment fort à nommer, qui cadence la vie du centre, est celui de l'atelier cuisine qui a lieu tous les jeudis. **En 2023, 234 bénéficiaires ont participé activement à cet atelier.** S'il a été difficile durant les premières années d'y apporter un climat serein, force est de constater qu'il y a eu un tournant positif durant l'année 2023. Tensions, moqueries, insultes ont fait place au respect. Les bénéficiaires sont présents du début à la fin de l'atelier qui débute à 13h30 et se termine aux alentours de 15h45 : préparation de plats individuels ou collectifs que chaque participant peut emmener chez lui ; il n'est pas rare d'observer que les adhérents de l'ateliers partagent avec les autres bénéficiaires du centre leur confection. Ainsi le pouvoir d'agir et de la solidarité y bat son plein.

En tant que MSP, la direction de cet atelier me procure beaucoup de plaisir, et la reconnaissance des bénéficiaires est manifeste et touchante.

En résumé la prestation d'offrir un repas de qualité à un prix modique et celle de permettre aux bénéficiaires de prendre une place dans l'élaboration des repas ou au travers de l'atelier cuisine, reste un outil prépondérant pour travailler l'individuel dans la communauté et vice et versa.

Si l'intention d'assurer ces prestations qui sont nécessaires en matière de réduction de risques et de les faire accroître dans l'avenir est bien présente, force est de constater que cela est aussi devenu un souci quotidien. En effet, la réelle inflation qui touche particulièrement les denrées alimentaires depuis plus de deux ans a une grande incidence sur le développement non seulement de l'atelier cuisine, mais aussi sur l'élaboration de repas sains et équilibrés, qui

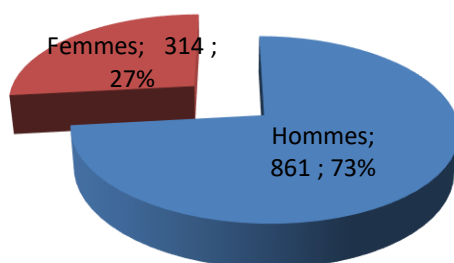
reste des plus primordiales pour nos bénéficiaires précarisés financièrement et dans leur santé. Trouver des solutions pour pallier le manque de moyens, réfléchir sur comment continuer à leur offrir des prestations de qualité sont de véritables enjeux.

Claude Angeloz, cuisinier-MSP

AUTRES PRESTATIONS offertes par le centre d'accueil Zone Bleue

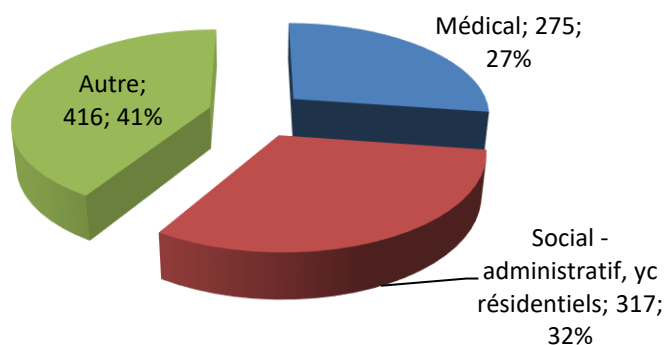
PRESTATIONS ORIENTEES SUR LE BENEFICIAIRE

1'175 entretiens individuels avec les usagers à Zone Bleue Yverdon en 2023

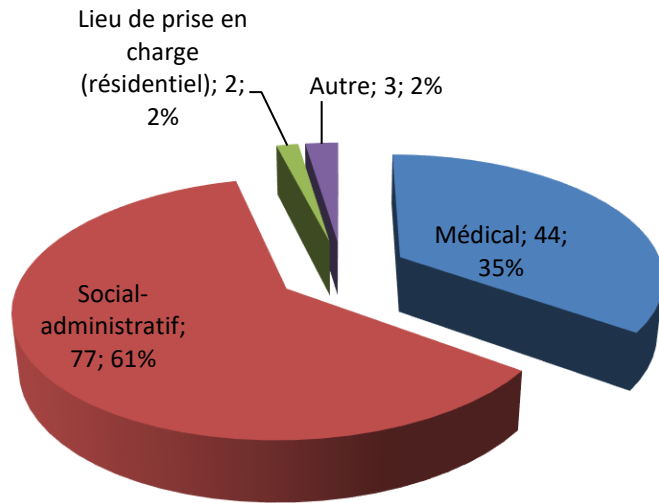


PRESTATIONS ORIENTEES VERS L'EXTERIEUR. – Collaboration avec le réseau

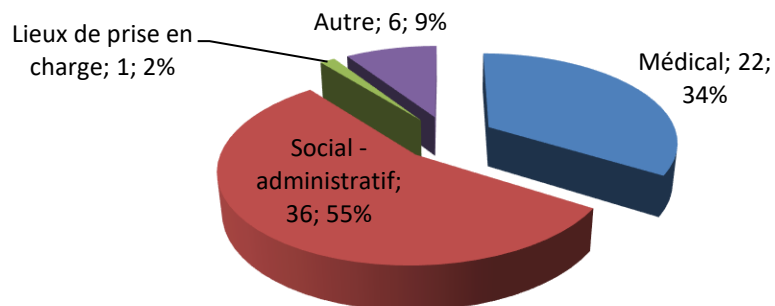
1'008 Contacts intervenants extérieurs à ZB



126 Orientations vers le réseau



65 Accompagnements dans le réseau depuis ZB



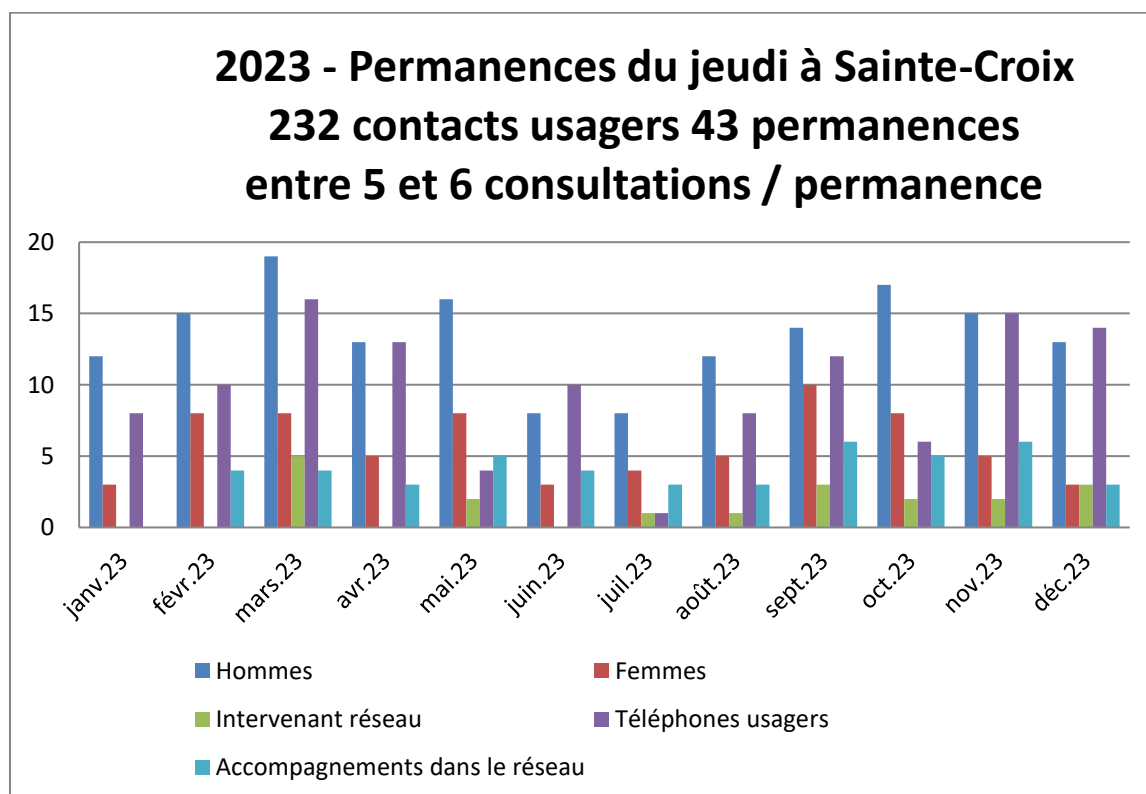
Education de proximité - Permanence à Sainte-Croix

La permanence à Sainte-Croix a lieu une fois par semaine, le jeudi. Nous travaillons en binôme : une éducatrice et une infirmière, ce qui apporte une grande ouverture d'analyse sur les situations que nous rencontrons. Cette permanence permet aux personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas se déplacer en ville d'avoir accès à des prestations sociales, des réductions des risques, d'échange de matériel stérile de consommation, de soins ou d'accompagnement. Lors de cette journée à Sainte-Croix, nous rencontrons les bénéficiaires autant chez eux, qu'en rue ou au café. Nous rencontrons une dizaine de personnes de façon hebdomadaire, parfois plus et parfois moins, selon leur demande, ainsi que le réseau social et sanitaire avec lequel nous maintenons des liens de proximité afin de créer et/ou maintenir des liens entre les personnes concernées, et aussi afin de pouvoir orienter les personnes vers un réseau en adéquation avec leurs besoins.

Ces rencontres, parfois prévues et parfois imprévues, sont riches d'échanges. Ce sont des moments soit en tête à tête, soit en groupe, au café, dans un salon ou encore dans un parc, là où la personne se sent en sécurité. Ces moments permettent de maintenir et d'enrichir les liens entre les bénéficiaires et nous. Ils sont riches d'échanges, de partages et de confidences. Nos perspectives sur Sainte-Croix sont d'avoir un pied-à-terre, afin de proposer un lieu un peu cocooning, de repos, ou juste de pause pour nos bénéficiaires, un lieu à l'abri des regards, et pouvoir y proposer davantage de prestations administratives également.

Nos perspectives identifiées en réponse aux besoins des bénéficiaires seraient d'élargir notre périmètre d'intervention en travail hors les murs en allant à la rencontre des bénéficiaires dans les communes de l'ARAS et de permettre ainsi des prises en charge là où sont les bénéficiaires.

Jaya Henchoz et Marie-Josée Cherix
Educatrice et infirmière



La prestation vétérinaire

Tous les premiers lundis du mois, Zone Bleue propose, en partenariat avec le cabinet vétérinaire des Jordils, une permanence pour les animaux de nos bénéficiaires. Elle a lieu de 9h00 à 10h30, nous demandons FR 5.- pour la consultation, qui sont reversés à une association.

Beaucoup de personnes qui fréquentent le centre ont des animaux. Les visites de santé et les soins chez le vétérinaire représentent un certain budget. Cette prestation, leur permet de prendre soin de la prunelle de leurs yeux pour un prix symbolique.

C'est aussi l'occasion de prendre des nouvelles, de partager un café, de créer et/ou de maintenir des liens avec nos bénéficiaires. Cela peut également être la porte d'entrée pour les personnes qui n'auraient pas encore franchi le seuil de Zone Bleue. En 2023, nous avons pu constater une fois encore l'utilité et la pertinence de cette prestation, et c'est avec beaucoup de joie que nous souhaitons nous investir pour que cette dernière perdure encore longtemps. Nous profitons, ici, de remercier particulièrement L'assurance EPONA et les vétérinaires du Cabinet vétérinaires des Jordils d'Yverdon-les-Bains qui nous permettent de réaliser cette prestation très appréciée des bénéficiaires-propriétaires d'animaux domestiques.

Marie- Josée Cherix
Infirmière



Laïka, est une cliente qui fréquente la permanence vétérinaire. Un grand merci à son maître qui a été d'accord de partager sa photo dans ce rapport d'activité.

Matériel servant à inhaler la cocaïne base / crack

La distribution de kits base a été stoppée en novembre 2022 jusqu'au 1^{er} décembre 2023. **Lors de sa reprise en fin d'année, il est à retenir qu'en un mois, 73 kits base ont été distribués.**

L'ampleur de la consommation de crack ne peut qu'être constatée sur l'espace public, engendrant, des comportements de plus en plus inappropriés, et créant ainsi de l'insécurité. La consommation compulsive et facilitée par un marché qui fournit un produit prêt à l'emploi est prépondérante à Yverdon. Zone Bleue devra continuer à réfléchir, à participer activement au programme cantonal de Réduction des Risques et à porter une attention encore plus particulière aux bénéficiaires qui sont sous l'emprise de ce produit.

« Pourquoi se drogue-t-on ? « Parce que ça vous rend heureux, ça vous permet de mieux supporter la fatigue, ça vous aide à vivre, à supporter vos ennuis, à mieux voir la vérité des choses (...) »

« Charles entre à 'hôpital Fernand-Widal. A sa sortie, fin octobre, c'est un autre homme. Echappé à son cauchemar, récupéré par les siens, il se promène dans la forêt de Meudon (...) »

Ces deux citations sont tirées de l'ouvrage « Flash » ou le grand voyage de Charles Duchaussois.

Rapport de vérification des comptes

A l'Assemblée générale ordinaire de l'
Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie, afpt

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'afpt pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe aux membres du comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 29 avril 2024

PB Révision
contrôle de gestion S.A.

Daniel Pirollo
Expert diplômé en
Finance et Controlling
réviseur responsable
Agrément 110071

Renaud Freymond
Expert diplômé en
Finance et Controlling
Agrément 111233

Annexe : Bilan arrêté au 31 décembre 2023
Compte de résultat
Proposition relative à l'emploi du résultat
Annexe des comptes

Bilan arrêté au 31 décembre

<u>ACTIFS</u>	2023	2022
	CHF.	CHF.
ACTIFS CIRCULANTS		
TRESORERIE	347'114.84	324'970.53
Caisse	1'007.50	877.10
Postfinance 17-657978-3	52'242.77	91'483.52
C.S. c/privé 762247-00-1	291'864.93	72'843.68
UBS épargne 297-208080.M1R	1'999.64	159'766.23
CREANCES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	5'751.20	5'494.75
Actifs transitoires	5'751.20	5'494.75
ACTIFS IMMOBILISES		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	99.76	99.76
Dépôt Putzfrau	99.76	99.76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	0.00
Cuisine	0.00	0.00
TOTAL DES ACTIFS	352'965.80	330'565.04

<u>PASSIFS</u>	2023	2022
	CHF.	CHF.
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
DETTES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	40'347.77	10'830.88
Créanciers divers	40'347.77	10'830.88
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
FONDS ENGAGES	80'358.40	63'000.00
Réserve pour projets futurs	50'000.00	50'000.00
Réserve pour équipements	13'000.00	13'000.00
Réserve Direction Générale de la Santé (DGS)	17'358.40	0.00
FONDS PROPRES	232'259.63	256'734.16
Capital de l'association	232'259.63	256'734.16
TOTAL DES PASSIFS	352'965.80	330'565.04

**Compte de résultat pour la période
du 1^{er} janvier au 31 décembre**

PRODUITS	2023	2022
	CHF.	CHF.
Subventions SSP	573'386.00	565'186.00
Subventions des communes	204'365.00	203'332.50
Cotisations des membres	2'340.00	1'890.00
Recettes de la cafétéria	38'604.30	34'604.65
Recettes lessives	332.50	313.40
Recettes timbres	165.00	163.00
Vente matériel RDR seringues	241.80	174.40
Recettes vétérinaire	281.00	209.00
Dons	5'000.00	5'400.00
Indemnités formation stages	3'540.00	4'140.00
A déduire : pertes sur repas	-252.00	-149.00
TOTAL DES PRODUITS	828'003.60	815'263.95
CHARGES	2023	2022
	CHF.	CHF.
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-57'065.80	-41'825.03
Achats marchandises	-50'306.13	-35'783.08
Frais animation	-6'759.67	-6'342.85
Frais 20 ^{ème} anniversaire Zone Bleue	0.00	-4'699.10
Prélèvement réserve 20 ^{ème} anniversaire Zone Bleue	0.00	5'000.00
FRAIS DU PERSONNEL	-681'901.20	-666'830.20
Salaires bruts	-468'750.90	-465'530.65
Indemnités assurances	20'236.25	0.00
Charges sociales	-99'610.30	-103'745.35
Stagiaires	0.00	-2'588.00
Agent de sécurité	-55'070.25	-51'303.40
Ménage	-8'680.05	-8'297.55
Temporaires Cuisine	-7'069.50	-14'740.20
Service civil	-10'306.30	0.00
Remplacement personnel éducatif	-37'564.60	0.00
Repas offert pour remplacement ménage	-1'967.00	-2'135.00
Frais du personnel	-3'552.55	-3'279.20
Frais de formation	-9'566.00	-10'210.85
Attribution réserve pour projets futurs	0.00	-20'000.00
Prélèvement réserve pour la sécurité	0.00	15'000.00
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-73'555.50	-75'659.67
Loyer du centre et places de parc	-47'332.00	-45'950.00
Chauffage	-3'240.00	-3'240.00
Assurances diverses	-4'137.25	-4'045.65
Energies	-4'214.95	-2'696.90
Frais de nettoyage	-673.30	-986.50
Entretien du matériel, locaux et informatique	-12'568.56	-21'616.76
Prélèvement réserve pour équipements	0.00	12'000.00
Achats matériel de soins, petites acquisitions	-1'261.84	-9'028.66
Remboursement vente seringues	-127.60	-95.20
FRAIS ADMINISTRATIFS	-22'597.23	-13'643.71
Affranchissements	-615.75	-679.50
Frais AFPT	-10'023.05	-2'642.30
Téléphones	-4'382.90	-3'529.60
Frais et fournitures de bureau	-1'116.53	-2'449.11
Journaux, cotisations	-1'408.50	-1'205.00
Frais association	-1'615.00	-1'615.00
Frais annonces et divers	-2'857.10	-952.15
Frais bancaires	-578.40	-571.05
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	-7'116.13	17'305.34

Résumé compte de résultat

	2023	2022
	CHF.	CHF.
TOTAL DES PRODUITS	828'003.60	815'263.95
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-57'065.80	-41'825.03
FRAIS DU PERSONNEL	-681'901.20	-666'830.20
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-73'555.50	-75'659.67
FRAIS ADMINISTRATIFS	-22'597.23	-13'643.71
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	-7'116.13	17'305.34

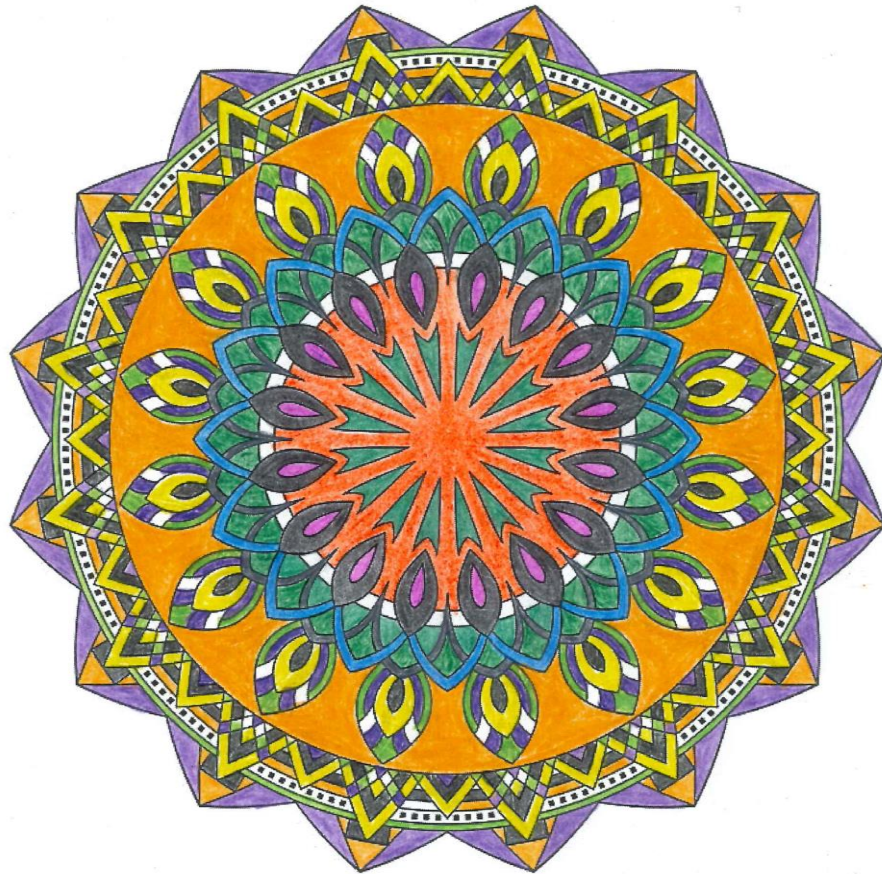
Proposition relative à l'emploi du résultat

	2023	2022
	CHF.	CHF.
PERTES ET PROFITS AU BILAN	256'734.16	239'428.82
Attribution au fond DGS (70% sur résultat 2021)	-10'225.95	0.00
Attribution au fond DGS (70% sur résultat 2022)	-12'113.75	0.00
Résultat de l'exercice (- = perte)	-7'116.13	17'305.34
Prélèvement au fond DGS (70%)	4'981.30	0.00
CAPITAL DE L'ASSOCIATION, AU BILAN	232'259.63	256'734.16

Annexe

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
1 Obligations éventuelles en faveur de tiers		
1.1. Cautionnements	néant	néant
2 Actifs non disponibles		
2.1. Actifs mis en gage ou cédés	néant	néant
2.2. Actifs sous réserve de propriété	néant	néant
3 Dettes découlant de contrats de leasing	néant	néant
4 Assurance-incendie des immobilisations	142'000.00	150'000.00
Machines, installations, mobilier et véhicules		
5 Dettes envers des institutions de prévoyance	néant	néant
l'association est assurée auprès de Previva, fonds de prévoyance.		
6 Dissolution de réserves	néant	néant
7 Autres indications prévues par la loi	néant	néant
Il n'est pratiqué aucune dérogation au principe d'établissement régulier des comptes		
8 Réalisation de l'évaluation du risque	oui	oui

Yverdon-les-Bains, le 29 avril 2024.



Mandala d'un bénéficiaire

Remerciements

Nous adressons nos vifs remerciements :

- Aux instances qui soutiennent financièrement notre action, à savoir
 - ✓ La Direction générale de la Santé, Service du médecin cantonal,
 - ✓ Les Communes de la région qui participent au financement de Zone Bleue dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale,
 - ✓ L'ARAS JUNOVA,
 - ✓ La Municipalité de la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Service Jeunesse et Cohésion Sociale,
 - ✓ Les membres de l'Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie (AFPT),
 - ✓ Dre Laurianne Mer pour les séances d'acupuncture
 - ✓ La fondation Dr. Alfred Fischer à Lausanne,
 - ✓ Les Tables Suisses,
 - ✓ La Société Epona, et les vétérinaires du cabinet vétérinaire des Jordils Sàrl pour les permanences vétérinaires mensuelles,
 - ✓ Les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois et l'Hôpital Intercantonal de la Broye (sites de Payerne et d'Estavayer-le-Lac) pour leur contribution au programme cantonal de réduction des risques.

- A nos voisins du Service jeunesse et cohésion sociale de la Ville d'Yverdon-les-Bains et des différents services publics et privés de la Rue de Neuchâtel 2-4 et du kiosque, avec lesquels nous partageons la cour et cherchons la meilleure manière de faire cohabiter nos publics respectifs et nos collaborateurs,
- Ainsi qu'à toutes les personnes ou institutions qui nous soutiennent par leur collaboration, leurs cotisations ou leurs dons,
- Merci également aux collaboratrices et collaborateurs socio-éducatifs et soignants qui travaillent aussi bien dedans que dehors, et qui savent maintenir un cadre accueillant et structurant malgré les turbulences,
- Merci enfin aux membres du comité de l'AFPT pour leur engagement et leur soutien, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui sont concernés par l'action de Zone Bleue et que nous aurions oublié de citer dans ce rapport.

Grâce à vous toutes et tous, Zone Bleue peut proposer depuis 1997 des prestations de qualité aux personnes en situation de toxicodépendance de la région et au-delà, sans restriction de domicile.

Yverdon-les-Bains, mai 2024

Horaires d'ouvertures :

Lundi - Mercredi - Jeudi de 10h30 à 16h30

Mardi - Vendredi de 08h00 à 15h00

Permanence à Sainte-Croix

Tél. n° 079 / 961 30 17

E-mail : rue@zone-bleue.ch

AFPT – Association en Faveur des Personnes touchées par la Toxicomanie

Rue de Neuchâtel 4 – Case postale 448

CH – 1401 Yverdon-Les-Bains

Tél. 024/420.24.44

E-mail : zonebleue@bluewin.ch

Site internet : www.zone-bleue.ch